

# La source de Dymon

Bulletin municipal n° 50 - octobre 2017

DYMON



# VIDE-GRENIERS

250 exposants ont sillonné les rues du village, les chineurs étaient au rendez-vous et pouvaient se restaurer au stand du Comité des fêtes.

La participation de tous a contribué à faire de ce vide-greniers, une vraie journée villageoise.



« Renault Alliance Club Passion » exposait ses voitures anciennes.



A la salle des fêtes, le syndicat d'initiative invitait tous les amateurs de vieux livres.

## Calendrier

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Samedi 4 novembre 2017	Soirée dansante avec spectacle	A.P.P.E.D	Salle des fêtes Villeneuve sur Yonne
Dimanche 26 novembre 2017	Repas des Aînés	Commune	Salle des fêtes
Vendredi 12 janvier 2018	Vœux du Maire	Commune	Salle des fêtes











FAVROT  
Motoculture



VENTE • ENTRETIEN • SAV

18 route de Branches - 89113 GUERCHY - 03 86 73 71 76 - Ouvert 6J/7 - [www.favrot-motoculture.fr](http://www.favrot-motoculture.fr)


M

M

A

**Didier LEFEVRE**  
Agent Général

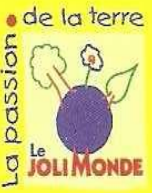
15 rue Carnot  
89500 VILLENEUVE SUR YONNE  
Tél. 03 86 87 16 99  
E-mail : [cabinet.lefevre@mma.fr](mailto:cabinet.lefevre@mma.fr)  
N° ORIAS : 07 011 974 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)



S.A.R.L.

**KALLENKOOT HORTICULTEURS**  
FLEURISTERIE - JARDINERIE

de la terre



La passion  
**Le JOLI MONDE**

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE  
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12



# Samedi 4 novembre 2017

## à partir de 20 heures

L'Association de Protection et Promotion de l'Eglise de Dixmont organise un

# Repas Dansant

### Menu

*Picon Blanc et ses mignardises*  
*Jerrine de lapin au genévre*  
*Carbonade flamande et sa purée*  
*Chicons et fromage*  
*Crème brûlée au spéculos - Café*  
*(boissons non comprises)*

Salle Polyvalente  
de Villeneuve-sur-Yonne  
avec l'orchestre MOSAÏQUE 89

Entrée : 26€ par adulte,  
10€ pour enfant de -12 ans

Réservation au :

**03 86 96 02 13**

jusqu'au  
vendredi 27 octobre 2017 inclus

Règlement à l'ordre  
de l'«APPE de Dixmont»  
à remettre en mairie de Dixmont  
(nombre de places limité,  
pas de réservation sans règlement)



Le bénéfice de cette soirée sera réservé  
pour l'entretien de l'église Saint-Gervais Saint-Protas

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

## Association culturelle et sportive

Entretenir sa forme avant 50 ans, préserver sa santé après 50 ans, rejoignez-nous à la salle des fêtes de Dixmont tous les lundis après-midi de 15h45 à 16h45. Vous pouvez assister à quelques séances sans engagement de votre part.

Notre animateur, Éric, accompagne nos séances de bien-être.



Si vous avez l'esprit créatif, à vos pinceaux tous les jeudis après-midi de 14h à 18h.





## CLUB DE JUDO DIXMONT

Depuis trois ans, faire du judo à DIXMONT c'est possible, en effet le judo club arts martiaux de Villeneuve sur Yonne a installé une antenne dans la salle des fêtes.

Les enfants de DIXMONT et des communes environnantes peuvent venir pratiquer ce sport qui permet aux jeunes de s'épanouir dans le respect des autres et de soi. Les enfants ne sont pas trop nombreux, le professeur peut bien s'occuper d'eux.

Les licenciés peuvent participer à toutes les activités du club de Villeneuve : gouter d'Halloween, gouter de Noel, sortie de fin d'année, repas de fin d'année, stages .....

On dispose d'une surface de tapis de 60 m<sup>2</sup> de tapis neufs et d'un professeur diplômé d'état.

Horaires : les lundis hors vacances scolaires

De 4 ans à 10 ans : de 17h00 à 18h00

et plus de 10 ans : 18h00 à 19h00



### CONTACT :

Président : Christian DANTIN

tel : 06 81 95 05 74



# Etoile Taxis

Successor des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

**TOUTES DISTANCES**  
7 jours sur 7  
24 heures sur 24

**06.30.02.66.43**

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,  
rayons, dialyse, accident du travail...  
Taxis conventionnés sécurité sociale  
Liaison gare et aéroport  
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

[etoiletaxis@gmail.com](mailto:etoiletaxis@gmail.com)



## MAÇONNERIE GÉNÉRALE



# Malaysienne de Maçonnerie

11 rue Carnot 89100 MALAY LE GRAND

 **03 86 97 25 90**

418 115 515 00011

Le Dimanche 24 septembre, a eu lieu le 22ème salon d'automne, organisé par la municipalité au Prieuré de l'Enfourchure sous un soleil rayonnant, avec la présence de Mme CROUZET, députée et de Mme FRASSETTO, conseillère départementale.

Nous avons accueilli 32 exposants qui viennent nous faire découvrir leur savoir-faire :

- Gravure sur verre
- Objets en bois
- Faïence et grés
- Peinture sur porcelaine
- Carterie
- Dentelle papier
- Savons au lait d'ânesse
- Tricot
- Poterie
- Bijoux origami en papier japonais et accessoires de mode
- Vêtements et bijoux du Benin pour un parrainage de 3 enfants
- Peinture sur feuille végétale
- Bijoux fantaisie
- Vente de minéraux en bruts, en pierres roulées et en bijoux
- Fabrication artisanale de disques vinyles découpés
- Vaisselle, vase
- Savon de Marseille

Les produits du terroir ont fait le bonheur des gourmets :

- Foie gras et produits à base de canard
- Fromage de chèvre
- Viande de la ferme du Chaudron
- Légumes fruits
- Cresson
- Confitures artisanales
- Miel et plantes aromatiques
- Macarons
- Chocolat et marmelade d'orange
- Chocolat 100% bio
- Thés, tisanes et infusions bio
- Cidre et jus de pomme
- Trésors d'Hildegarde

Comme chaque année le petit chablis et le champagne étaient présents. Mr Daniel VASSARD nous a fait découvrir la fabrication du cidre.

Le forum des associations permet à chacune d'elle de présenter ses activités de l'année. Une démonstration acrobatique de quelques gymnastes de L'élan gymnique de Villeneuve sur Yonne a été faite sur une piste gonflable. Le comité des fêtes organisait le déjeuner.

Un atelier maquillage était proposé aux enfants. Les enfants des écoles de Dixmont-Les Bordes ont présenté leurs dessins sur le thème de l'automne et de la nature.

Le soleil étant avec nous, beaucoup de visiteurs sont venus découvrir les exposants de ce salon. C'est un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité pour les habitants du village.

# SALON D'AUTOMNE





## SYNDICAT D'INITIATIVE

Samedi 8 juillet, nombreux étaient les participants partis « à la découverte de Briennon », préparée en partenariat avec la Société historique et culturelle du Briennonnais et la Maison du Tourisme de Briennon. Annie Basset, Joceline Nichèle et Marie-Odile Clérin avaient concocté un copieux menu : après l'accueil à la Maison du tourisme où était servi le café, suivaient la visite du lavoir, de l'église

et du théâtre. Dans cette salle de spectacle construite sous la monarchie de Juillet et restaurée en 2009, ces dames avaient préparé un duo amusant... C'est au bord du canal, où le repas était tiré du sac, que Georges Ribeille évoqua la rude concurrence à laquelle le PLM soumit le canal de Bourgogne à partir de 1849 ! Suivait la visite de l'antique huilerie artisanale Suguenot avec démonstration et dégustation ; puis celle de la ferme de Noël qui abrite un extraordinaire musée rural et artisanal ; c'est là que furent partagés le goûter et le cidre concluant cette riche journée.





Le Samedi 9 Septembre 2017 s'est déroulé au Prieuré de l'Enfourchure le premier festival de Dixmont sur le thème Celtique malgré les aléas climatiques du matin bon nombre de personnes venues de tout le département ont fait le déplacement.

A TI A TAILLE, KALFFA et OUBERET ont su animer la soirée et faire danser le public très motivé. A l'entracte un superbe feu d'artifice a émerveillé tous les yeux.

Les bénévoles en grand nombre ont assuré le bon déroulement de cette soirée.



## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 4 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 4 juillet à 20 heures, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Représentées : Mme JARDIN Marie-Josèphe représentée par Mme MOLLENS Monique, Mme VASSARD Nicole représentée par Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 30 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### Legs à la Commune

Un courrier est arrivé en mairie de Maître DROUET, chargé de la succession de Mme BARDE Ginette, laquelle propose de léguer à la commune :

- L'habitation sise à Dixmont, 1 rue de la mairie à l'exception de tous objets mobiliers et meubles meublants pouvant la garnir à charge d'entretenir à perpétuités les caveaux de la famille BARDE et de fleurir chaque année à la Toussaint la tombe des parents ainsi que la sienne ;

- La totalité de sa propriété forestière (actuellement 36 hectares au lieu-dit « Le Gumery »), le produit de l'exploitation de ces parcelles ainsi léguées servira en priorité à l'entretien du chemin reliant Dixmont au hameau de Grange-Bertin qui traverse cette propriété. Le surplus annuel de ces produits non affectés servira à l'achat de matériel scolaire pour l'école de Dixmont ou achat d'ouvrages pour la bibliothèque.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le legs ainsi qu'il est énoncé et autorise le maire à payer les frais et charges attendant à cette acquisition.

#### Nomination référents dossier élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat)

Le 18 mai 2017, la conférence des maires de l'agglomération du Grand Sénonais s'est tenue pour définir les modalités d'une charte de gouvernance et les objectifs à poursuivre au sein du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Il a ainsi été retenu que le PLUi-H doit être élaboré de manière partagée entre la communauté d'agglomération et les 27 communes membres, afin de traduire spatialement un projet politique territorial, et permettre la

réalisation des objectifs communaux, au plus près des attentes et des problématiques des communes et dans le respect des enjeux communautaires définis collectivement.

Le Conseil Municipal est invité à désigner 2 élus référents dans le cadre de l'élaboration et le suivi du PLUi conformément à la charte de gouvernance validée en Conseil communautaire du 29 juin 2017 :

- Mr PIERRET Jean-Claude

- Mme SIMON Denise

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

#### Versement à l'APPED

Le maire rappelle qu'une vente de matériel restant de la propriété RIGOLLET a été effectuée pour la somme de 300.00 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser cette somme à l'APPED.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Café de la Fontaine

Un courrier de Mr CARLO, mandataire judiciaire pour la liquidation judiciaire de Mme BEAUFRE Corinne épouse BRAMS concernant le bar de la fontaine, est arrivé en mairie. Il nous est demandé de faire une offre pour l'acquisition de la licence IV.

Après réflexion, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer une offre fixée à mille cinq cents euros (1 500.00 €) et charge le maire d'en informer le liquidateur.

#### INFORMATIONS

- Une réclamation sera faite auprès de la CAGS pour que le magazine soit distribué à tous les habitants.

- Les panneaux de signalisation de la CAGS seront installés prochainement.

- Concernant les rythmes scolaires, les parents d'élèves ainsi que les enseignants sont favorables au retour à la semaine des 4 jours. Le conseil d'école a donc délibéré en ce sens.

- Il a été constaté à plusieurs reprises des dysfonctionnements pour le ramassage des ordures ménagères. La CAGS en est informée et se charge de régler au mieux les problèmes.

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 3 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 03 octobre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents sauf Mr VASSARD Jean-Luc

Représentée : Mme VASSARD Nicole représentée par Mme NEUGNOT Marie-Nicole

Secrétaire de séance : Mme SIMON Denise

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 22 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Règlement intérieur de la bibliothèque municipale**

Le maire lit la proposition de règlement intérieur de la bibliothèque municipale, ainsi que le mot d'information à glisser dans les cahiers d'école.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

#### **Décision modificative du budget**

Le maire informe les conseillers qu'il y a lieu de prendre une décision modificative afin de budgéter la facture EUROVIA d'un montant de 7 526.76 € TTC concernant les travaux de busage rue d'Eichtal.

L'écriture comptable s'établira de la façon suivante :

- En fonctionnement – compte 615231 : - 7 527 €
- En investissement – Compte 2151 ONA : + 7 527 €

Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

#### **Délibération autorisant le maire à vendre le tracteur**

Cette question est reportée à une réunion ultérieure.

#### **Modification du règlement de la salle des fêtes**

Le maire soumet au conseil municipal une proposition de modification du règlement de la salle des fêtes afin de fixer le tarif aussi bien en semaine que pour les week-ends.

Le tarif sera ainsi modifié :

#### **Pour les résidents de Dixmont :**

- . Au prix de 140 € du lundi au dimanche par période de 24 heures et 60 € par journée supplémentaire.

#### **Pour les extérieurs :**

- . Au prix de 200 € du lundi au dimanche par période de 24 heures et 75 € par journée supplémentaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du règlement de la salle des fêtes.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Chats errants**

Le maire informe le conseil municipal que la fondation 30 millions d'amis nous a adressé une convention concernant notre demande de soutien financier pour la gestion des chats errants.

Après lecture, le conseil municipal souhaitant éclaircir certains points, celle-ci sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

#### **Sécurité incendie**

Le maire informe le conseil municipal que, suite au refus de permis de construire de Mr STEFEN (40 m manquants pour la distance de sécurité incendie entre le projet et la mare), il a été demandé un devis pour installer une poche incendie à la Tuilerie. La prise en eau sera à la charge de la Communauté d'Agglomération et la mise en place de la clôture à la commune.

Le devis de l'Entreprise CITERNEO pour un montant de 2 360.00 € HT, soit 2 832.00 € TTC est accepté à l'unanimité, il y a lieu de prendre une décision modificative pour couvrir cette dépense comme suit :

- En fonctionnement, compte 615231 :  
- 2 832.00 €
- En investissement, compte 21568 en ONA :  
+ 2 832.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **Numérisation des actes d'état civil**

Une demande de réactualisation sera demandée à JVS MAIRISTEM pour le devis de numérisation des actes d'état civil et celui-ci sera présenté au budget 2018.

-----

Le maire indique au conseil municipal que le SIVOS souhaite agrandir une classe à LES BORDES au vu du nombre important d'élèves et demande l'avis du conseil municipal pour participer aux frais d'aménagement à hauteur de 50 %.

Le conseil municipal donne son accord de principe.

# JOURNÉE SPORT DECOUVERTE

Le 26 août a eu lieu la première Journée Sport Découverte.

Les jeunes et moins jeunes ont pu s'exercer à plusieurs disciplines sportives.

L'US Cerisiers, le judo club Villeneuve, l'Elan gymnique, le Tennis club de Villeneuve, les archers des 2 portes et USV Tennis de tables ont fait découvrir leurs activités aux dixmontois.

La municipalité remercie les associations et les bénévoles qui ont fait, de cette journée, une réussite.

Nous essaierons de reconduire cette manifestation l'année prochaine.



SDEY, syndicat des territoires : missions & innovations > énergies traditionnelles, énergies renouvelables, nouveaux services aux communes, mobilité électrique



**Propriétaire de 4 267 km de réseaux basse et moyen tension**, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne gère pour le compte des communes adhérentes les réseaux électriques et gaz. L'exploitation et l'entretien ont été confiés aux concessionnaires.

**Piloté par des élus locaux**, le SDEY veille au maintien d'un service public performant de distribution d'énergie, en contrôlant les missions des concessionnaires selon un cahier des charges précis.



Le SDEY assure un accès égal à l'énergie pour tous les usagers en garantissant la même qualité et le même niveau de sécurité.

Sur un territoire essentiellement rural, les réseaux sont en permanence adaptés aux attentes des usagers en réalisant des travaux d'extension, de dissimulation, de renforcement et de sécurisation.

Dans le cadre d'un transfert de compétence, la maintenance de l'éclairage public est un nouveau service proposé par le SDEY.

Les énergies renouvelables avec la création d'une Société d'Économie Mixte (SEM), la mise en place d'un Service d'Information Géographique (SIG), les études sur la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE), le développement de la mobilité électrique sont statutairement partie intégrante des missions du SDEY dans le cadre d'une politique qui repose sur la proximité avec les communes et l'équité entre les territoires.



Avec un budget de plus de 30 millions €, le SDEY est un acteur économique majeur au service des Icaunais et de l'emploi, au côté des entreprises de l'Yonne, en injectant chaque année plus de 20 millions € de commande publique dans l'économie du







## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2017

Tous les membres du Comité sont présents.

Viviane PATTYN est nommée secrétaire de séance.

### N° 01-06-2017 – RYTHMES SCOLAIRES

Le président a souhaité cette réunion afin de parler, en priorité, de l'opportunité qui serait laissée aux élus d'abandonner les NAP ou non.

En effet, un décret, qui donnerait le choix aux collectivités, est paru et sera proposé à la signature du Ministre de l'Education Nationale en août.

Par conséquent, le président pense qu'il est important de savoir ce que chacun (élus, parents d'élèves et enseignants) souhaiterait.

Il donne lecture du décret et précise les règles à respecter :

- 24 heures de cours par semaine,
- Pas plus de 6 heures de cours par jour,
- Pas de plus de 3h½ de cour par demi-journée.

L'avis des enseignants sera demandé lors d'une réunion avant le conseil d'école du 29 juin. Celui des parents sera demandé par avis distribué dès demain dans tous les cahiers des enfants : le président donne lecture de cet avis qui semble convenir à tous les membres après quelques modifications.

Le président fait un tour de table pour savoir ce que pense chacun des membres du syndicat. Il en ressort que personne n'est contre le fait de remettre la semaine à 4 jours mais que les deux questions essentielles à se poser avant de prendre une décision sont :

- Quel est l'intérêt pour l'enfant de faire le type d'activité proposé ?
- L'enfant est-il fatigué ?

Si cela ne nuit pas aux élèves, les membres sont d'accord, à l'unanimité, pour revenir à une semaine de 4 jours sans NAP.

### N° 02-06-2017 : ACHAT POUR NAP

Si les NAP sont reconduites en septembre, les agents aimeraient avoir un mini-four sur le site de Les Bordes.

➔ Les membres acceptent à 7 voix pour et 1 voix contre.

### N° 03-06-2017 : LOCAL NAP DIXMONT

Cette délibération est annulée du fait que le local proposé (actuelle salle des CP qui sera fermée en septembre prochain) n'est plus disponible, un autre projet est prévu.

### N°04-06-2017 – HEURES AGENTS

- **Edith CHICOUARD** : les enseignants de Dixmont ont informé Benoît GAMBIER qu'Edith CHICOUARD reste systématiquement entre 11h00 et 11h30 car ils n'ont pas le choix dans leur organisation. Cette demi-heure avait été refusée il y a quelques années par l'ancienne assemblée du comité. Toutefois, Edith CHICOUARD est payée en heures fixes de 17h30 à 18h00 pour la surveillance dans le car alors qu'elle arrête son travail à 17h30 depuis un certain temps déjà. Par conséquent, le président propose de déplacer cette demi-heure payée entre 11h00 et 11h30 et de lui payer en heures complémentaires le temps de travail qu'elle pourrait éventuellement faire au-delà de 17h30 : les membres sont d'accord à l'unanimité.
- **Isabelle DA SILVA** : cet agent contractuel a bien voulu renforcer l'équipe de la cantine entre 11h50 et 13h10 vu le nombre croissant d'enfants au service de restauration. Toutefois, vu le travail, et un effectif de 90 enfants par jour, celle-ci reste jusqu'à 13h30 au lieu de 13h10. Le président demande aux membres s'ils sont d'accord pour lui payer ces 20 mn en heures complémentaires : les membres sont d'accord à l'unanimité.
- **Sandrine DURU** : elle est payée en heures fixes pour les NAP car elle a été embauchée en 1997 sur une base d'heures trop élevée. Par conséquent, si les NAP sont supprimés, il conviendra de voir avec elle comment faire pour que ces ¾ d'heure ne soient pas inoccupés.

### N° 05-06-2017 : ANCIEN COPIEUR DE L'ÉCOLE DE DIXMONT

Cet appareil est inutilisé et gêne dans le local de Dixmont. Nadège TOUBIANA aimerait le récupérer. Celui-ci a été acheté 4 886 € TTC en 2012.

Après en avoir discuté, les membres décident, à l'unanimité, de lui vendre pour la somme de €, somme qui sera reversée sous forme de don aux deux coopératives scolaires de Dixmont et Les Bordes.

### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Fête des écoles** : Claude HAUER a rencontré une personne qui loue un manège pour enfants afin que ceux-ci puissent faire des tours gratuitement. La location s'élèverait à 550 € pour la soirée, mais on pourrait demander une participation financière pour les tours (0.50 € par tour par exemple) : à voir pour l'année prochaine. Les enseignants ont demandé à ce que des pancartes annonçant la fête soient posées aux entrées du bourg des Bordes : le maire répond que cette demande a été faite trop tardivement et que les agents techniques n'ont pas le temps de créer des pancartes. Benoît GAMBIER, quant à lui, pense que c'est inutile puisque les personnes visées, c'est-à-dire les parents d'élèves, sont déjà au courant.

### **Séance ordinaire du 2 octobre 2017**

Tous les membres du Comité sont présents sauf Viviane PATTYN

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

### 01-10-2017 : Embauche d'un agent contractuel pour le service de cantine

A la demande des agents actuels chargés de la cantine, le Président informe l'assemblée que certains jours, notamment les jeudis, les 4 agents de cantine doivent surveiller jusqu'à 93 enfants. Même si, après demande de renseignement auprès de notre assurance, il n'existe aucune loi exigeant tant

d'agent pour tant d'élève, il est conseillé d'avoir un minimum d'un agent pour 20 enfants en service péri-scolaires.

Benoît GAMBIER propose donc d'embaucher un agent sous contrat qui effectuerait le même travail que les autres employés de 11h50 à 13h10, soit 192 heures pour une **année scolaire complète**.

Pour une personne payée au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle des adjoints techniques, cela ferait un salaire net d'environ 147 €, et représente un coût total d'environ 2 800 € par an. Sachant qu'il y aura une moyenne de 12 200 repas par an, cela représenterait un coût supplémentaire de 0.23 € par repas.

Le président demande si les membres du comité sont d'accord pour supporter cette nouvelle dépense et embaucher un agent contractuel du 09 octobre au 06 juillet prochain (119 jours de cantine soit 158.67 heures sur 39 semaines) en fonction des heures effectuées :

➔ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les membres du comité chargent le président d'embaucher l'agent. Son salaire sera annualisé.

### 02-10-2017 : Augmentation du prix du repas

Le prix du repas facturé aux parents est actuellement de 3.60 €.

L'étude du coût du syndicat, et notamment du service de cantine, (envoyée par mail à tous les membres il y a quelques jours), montre qu'un repas coûte 1.30 € au syndicat (recettes déduites). La dernière augmentation du repas date du 1<sup>er</sup> février 2016.

Après un tour de table, et vu le coût d'un repas, Benoît GAMBIER propose une augmentation du tarif de cantine de 0.20 €, soit 3.80 € au lieu de 3.60 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

➔ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **03-10-2017 : Création de postes suite avancements de grades**

Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion (CDG) a émis un avis favorable pour l'avancement de grades de :

- Edith CHICOUARD au poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe actuellement adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe,
- Elisabeth YVON au poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles, actuellement d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles.

Cette dépense représenterait un coût :

- 288 € pour le poste d'Edith CHICOUARD qui percevrait un salaire net supplémentaire de 14.19 € par mois pour 21.75 heures mensuelles (sans les Heures Complémentaires),
- 932 € pour le poste d'Elisabeth YVON qui percevrait un salaire net supplémentaire de 16.41 € par mois pour un temps complet.

Benoît GAMBIER demande si les membres du comité seraient d'accord pour la création de ces deux postes et la nomination des agents concernés à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017 :

➔ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **04-10-2017 : Indemnité de la trésorière**

Marie-Claire BOURGEOIS a envoyé l'état de liquidation de son éventuelle indemnité pour l'année 2016 d'un montant brut s'élevant à 248.50 €. Le président demande aux membres s'ils sont d'accord pour verser cette indemnité le mois prochain :

➔ Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Garderie du matin** : du fait que les NAP ont été supprimés à la rentrée, Sandrine DURU était inoccupée durant 45 minutes par jour d'école. Le président lui a donc demandé d'ouvrir la garderie du matin à 7h00 au lieu de 7h30 car c'était une demande régulière des parents. De plus, pour combler l'heure hebdomadaire restante, elle nettoie le car tous les 15 jours.
- **Surveillance de l'air** : ce point avait été proposé au syndicat il y a quelques années lequel avait été refusé du fait du prix. L'ARS a envoyé un mail aux mairies rendant cette surveillance obligatoire avant le 1<sup>er</sup> janvier prochain.
- **Climatiseurs** : le président souhaite que les membres réfléchissent à l'achat de 6 climatiseurs pour 2018, la canicule de fin juin a été très mal supportée par les élèves et les enseignants.
- **Classe CE1** : Claude HAUER informe le comité que, suite à la fermeture d'une classe sur Dixmont, la répartition des élèves a surchargé l'école des Bordes et la classe de Cécile SERVAN est devenue trop petite, elle doit mettre le coin livres dans le préau. Il a demandé un devis pour transformer une partie du préau.
- **Sécurité** : le maire de Les Bordes informe l'assemblée que la suite des travaux de sécurisation de l'école va être effectuée pendant la Toussaint, l'accès à l'école se fera donc ensuite par le parking du cimetière.
- **Parking école Les Bordes** : Benoît GAMBIER explique aux membres du syndicat que le maire des Bordes a envoyé un courrier au Préfet afin de lui demander de ré-ouvrir le parking de la mairie au stationnement (fermé suite au plan Vigipirate) car, vu les effectifs, beaucoup plus de véhicules se garent sur le parking du cimetière et empêchent le car de faire demi-tour correctement.
- **Coût de l'année scolaire 2016-2017** : Sylvie ADAM demande des explications quant à l'erreur de 10 000 € des coûts de personnel mentionnée par mail du 15 septembre. La secrétaire n'étant pas présente, celle-ci donnera les explications prochainement par mail à tous les membres du SIVOS.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Là, sur le bord du jardin  
Si seulement une main  
Délicatement pouvait me cueillir  
Je lui apporterais mon parfum  
Je serais comme un sourire.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Autour de moi tout s'éteint.  
Oh ! Il y a bien des couleurs  
Celles des plantes qui meurent  
Quand l'aube devient frémissant  
Sous le gel rendant tout craquant.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Quand l'arc-en-ciel des feuillus et sapins  
Allant de valse en vallons  
Et bien au-delà à l'horizon  
Se mêle au vert tendre des semis naissants  
Pour la vie de l'an prochain  
Ou aux ombres du creux d'un chemin  
Dans l'oranger d'un soleil couchant  
Pour encore quelque temps.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Comme j'aimerais le câlin  
De la tiédeur d'un foyer  
Dans un vase, ou un verre à pied  
Rester encore quelques journées  
Laisant émaner de mes pétales la senteur  
Celle qui tient longtemps dans les cœurs.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Quand l'hiver aura pris fin  
Avec les virtuoses hélas trop éphémères  
Dans les bois, près des chaumières  
De l'hirondelle au rossignol Philomèle  
Avec mes sœurs, avec des fruits tout se garnira.  
Quand le printemps sera là,  
Moi : je ne serai plus là.

Je me sens bien seule  
Au crépuscule de mon chemin  
Dans un lever du jour incertain  
Sortant d'une froide nuit  
Un grésil ruisselant sur mes pétales transies  
Je suis là à attendre, dans l'ennui  
Je suis là à attendre, ma dernière nuit.  
Je suis là : à envier  
Celles qui m'ont précédé  
Dans la tiédeur d'un matin d'été  
Enveloppées de perles de rosée.

Je me sens bi...  
Je ne suis plus seule !  
Au crépuscule de mon chemin  
Dans le brouillard de ce matin  
Sur moi des doigts se sont renfermés  
Et, depuis un meuble bien ciré,  
Tout de moi vers mon hôtesse va s'exhaler.

*Une Rose*

The logo consists of the letters 'A' and 'G' in a stylized, white, serif font, set against a dark green rounded square background.


**Paysage Elagage**  
**Paysage Services**

**Entretien parcs & jardins**  
**Elagage - Abattage - Démontage**  
**Création et aménagement paysager**

A circular orange badge with white text that reads 'CRÉDIT D'IMPÔTS 50%'.

6 rue du Gumery  
**89500 DIXMONT**

23 rue du Stade  
**89150 DOMATS**

 **03 86 67 21 14**

 **07 86 18 25 84**

A cluster of white and blue orchids is positioned on the left side of the page, partially overlapping the text.

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM  
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

**PFV GUERIN**  
**GESSERAND - CHICANNE**

 **02 38 97 31 62**

Magasin: 37, rue du Mail  
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie  
45320 Courtenay  
[contact@pompes-funebres-guerin.fr](mailto:contact@pompes-funebres-guerin.fr)

## FETE DES VOISINS

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de se rassembler à nouveau pour célébrer la fête des voisins.

### Soirée des voisins à Grange-Pourrain

C'est le samedi 24 juin 2017 que nous nous sommes retrouvés autour du pot de l'amitié sur la place de Grange-Pourrain. Nous étions une quarantaine de personnes. Après avoir partagé nos plats divers, variés et copieux, nous avons chanté et repris tous en cœur des refrains bien connus sous la houlette de notre DJ local et animateur karaoké d'un soir.

Rendez-vous l'année prochaine a été pris.



### Soirée des voisins aux Hâtes

### Soirée des voisins à l'Enfourchure



Pour le bien être de toute manifestation au terrain de sport, la commune a investi des blocs sanitaires publics. Détail du coût de l'investissement :

ENTREPRISE	OBJET	MONTANT TTC
BODARD	Achat bloc sanitaire	11 417.58 €
MALAYSIENNE DE MACONNERIE	Terrassement	936.00 €
CHRONO TP	Réseau sanitaire	2 567.53 €
GABRIELLI	Alimentation électrique	415.85 €
CHRONO TP	Inst. Assainissement	8 347.20 €
COLAS	Création accès	15 816.96 €
<b>TOTAL</b>		<b>39 501.12 €</b>



## A LA CHASSE AUX DECHETS

Le samedi 7 octobre, 30 volontaires se sont retrouvés sur la place de la Fontaine pour l'opération nettoignons la nature. Toute la matinée, ils ont sillonné les rues, les routes et les hameaux pour ramasser toutes sortes de déchets.



## BALAYEUSE



La balayeuse de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais est passée 7 et 8 septembre 2017 et repassera en janvier 2018.

## Le téléphone portable sur Dixmont ne capte pas, on le sait ...

La Commune d'Agglomération du Grand Sénonais a engagé les premiers travaux pour y remédier. Une tranchée, pour emmener l'électricité du transformateur du Pont Vert au pied du pylône situé « Les Colbardes », est en cours de réalisation.



**JANECZKO  
PREVOST**

- **Plomberie** • **Chauffage** • **Géothermie**
- **Electricité** • **Zinguerie** • **Climatisation**

**CHAPITRE - 89500 DIXMONT**

**03 86 96 90 69** **06 72 05 12 83**

[jerome.prevost89@orange.fr](mailto:jerome.prevost89@orange.fr)

La carte d'identité à portée de clic !

#Simplification

**DU NOUVEAU  
POUR MES DÉMARCHES !**

## la carte d'identité



### MODE D'EMPLOI

-  **1** Je vais sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)  
→ réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité
-  **2** Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte
-  **3** Je remplis le formulaire en ligne
-  **4** Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie
-  **5** Je rassemble les pièces de mon dossier
-  **6** Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
-  **7** Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales
-  **8** Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS
-  **9** Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)

PASSAPORT  
**CARTE D'IDENTITÉ**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFÈRE LES COULEURS  
**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic !*

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront traitées à partir du 22 mars 2017 selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

### Je gagne du temps

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports.

Ce dispositif concerne aussi bien **les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.**

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

### Je choisis ma mairie

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.

**Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.** Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

### J'ai un titre d'identité sécurisé

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. **Seules ces mairies peuvent recevoir les demandes.**

Pour connaître les mairies équipées d'un dispositif de recueil et en savoir plus sur les nouvelles modalités de délivrance de la carte nationale d'identité, consultez le site [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

#### Dans l'Yonne

15 communes sont équipées de dispositif de recueil



## Le Théâtre en plein air de La Grande Hâte vous remercie !

Du fond du coeur.

Vous étiez près de **500** à venir assister à nos spectacles. Sur **4** jours de représentations, nous vous avons vu venir, sourire, être surpris, rire parfois, repartir ou rester, revenir pour certains, manger, boire un verre, discuter, traîner... Vous étiez nombreux à nous demander : « l'été brillera-t-il une nouvelle fois sur les plateaux de La Grande Hâte ? »



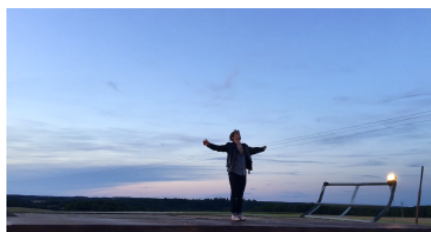
Avant toute chose, nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui rien n'aurait été possible. Particulièrement, **M. Baillat** pour son soutien de la première heure et son inoubliable jachère; **Mme Neugnot**, pour son aide précieuse et ses conseils; **Jean-Luc Vassard** pour son coeur et son tracteur qui n'ont fait que dire oui, ainsi que - n'allons pas l'oublier - le ratafia de **Clotaire**; **la famille Jardin**, pour leur matériel conséquent, leurs bras et leur générosité; **la famille Doisneau**, qui a su transformer la pluie en Prieuré, et sans qui la dernière n'aurait pas eu lieu; et enfin, le coeur sans limites de **Daniel Chicane**, le désormais et à jamais 10<sup>e</sup> membre de notre compagnie, ainsi que **Maryse Chicane**, dont le sourire n'a cessé de nous donner courage. Nous voulons aussi remercier tout ceux qui ont participé au projet, de près ou de loin. Et **vous tous**, bien sûr, sans qui l'aventure n'aurait pas eu de sens.

Et cette deuxième édition alors ? La réponse, évidemment, est un grand oui, et avec la hâte bien sûr !

Mais fatalement, tout dépend de l'aide que nous pourrions obtenir. Parlez-nous et parlez de nous, sur le web ou au café, au marché comme au travail, toutes les idées sont les bienvenues et nous cherchons activement mécènes et partenaires, et comme toujours, de nouveaux spectateurs !

Alors, avec espoir et détermination, La Grande Hâte vous dit : **à l'été prochain !**

Facebook: La Grande Hâte



[lagrandehate@gmail.com](mailto:lagrandehate@gmail.com)



GRANGE POURRAIN  
89500 DIXMONT  
06.52.39.50.60  
[repasadomiciledixmont@gmail.com](mailto:repasadomiciledixmont@gmail.com)



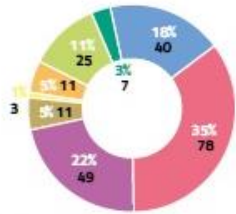
**Patricia DUMON**

*“Avec le sourire en prime”*

**Livraison de repas maison et chef à domicile**  
**(Livraison de courses à domicile, Administration et Informatique à domicile)**

## CAUSES des accidents

Accidents corporels en 2016



Accidents mortels en 2016 Causes affectées à chaque tué



■ Non respect des règles  
■ Parole de contrôle  
■ Autres paroles de contrôle  
■ Véhicule  
■ Indû le maniement  
■ A l'arrêt  
■ Drogue  
■ Vitesse

## RÉPARTITION DES TUÉS par tranche d'âge

Comme les années précédentes, les conducteurs responsables d'accidents mortels en 2016 sont majoritairement des jeunes (72%).  
Contrairement à 2015, les personnes entre 50 et 59 ans ont été particulièrement touchées avec plus d'un tué sur quatre alors qu'ils ne représentent que 14% de la population française.  
Les jeunes de 18 à 24 ans sont toujours aussi présents avec 20% de victimes pour 8% de la population.

Tranches d'âge	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	>70 ans
Part des tués	1	0	7	7	1	9	6	4
Nb	3%	0%	20%	20%	3%	26%	17%	11%
% de la population de l'Yonne	17%	5%	6%	17%	14%	14%	12%	15%



## ÉVOLUTION de l'accidentologie dans l'Yonne

Évolution du nombre d'accidents

Par rapport à 2015

**+21%**

Évolution du nombre de tués

Par rapport à 2015

**+13%**

Évolution du nombre de blessés

Par rapport à 2015

**+33%**



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TUÉS par catégorie d'usager

ANNÉE	Pétons	V8os	Cycles	Motos	Quads	Voitures	VLL*	Camions	TOTAL
2012	2	-	3	-	-	20	-	-	25
2013	3	-	3	3	-	27	1	-	37
2014	3	1	3	5	-	19	3	-	34
2015	1	1	2	1	-	23	2	1	31
2016	9	1	2	5	-	16	2	-	35

\*V.L. : Véhicule Léger (Légion)

## LOCALISATION des accidents en 2016



Linéaires des routes

A : Autoroutes (186 km)  
RN : Routes Nationales (59 km)  
VC : Voies Communales (7 371 km)  
RD : Routes Départementales (4 858 km) dont  
RDP : Routes Départementales Principales  
RDS : Routes Départementales Secondaires

	AGGLO	HORS AGGLO	TOTAL
ACCIDENTS CORPORELS	41%	59%	224
ACCIDENTS MÔRTELS	28%	72%	32
	AGGLO 9	HORS AGGLO 23	



### En 2016

- > 1 accident mortel sur 4 a entraîné le décès d'un piéton
- > Le nombre de piétons tués (9 en 2016) n'avait pas été atteint depuis 20 ans
- > +250% par rapport à l'année précédente pour le département de l'Yonne alors que l'évolution en France est de +19%

### Catégories d'usagers impliqués dans des accidents corporels avec piétons De 2012 à 2016



80% des accidents corporels avec un piéton ont pour cause un choc avec un VL.



## Une catégorie d'usagers à risque : LES PIÉTONS

Tranches d'âge

De 2012 à 2016

Piétons blessés

De 2012 à 2016

Piétons tués

De 2012 à 2016

Piétons blessés hospitalisés

De 2012 à 2016

La moitié des piétons tués sont des seniors.

Il y a autant de piétons blessés chez les seniors (38% pour les 60 ans et +) que chez les jeunes (37% pour les 0-24 ans).

En revanche, l'écart se creuse pour les piétons hospitalisés avec 42% chez les seniors contre 30% chez les jeunes.

## ACTIONS de prévention

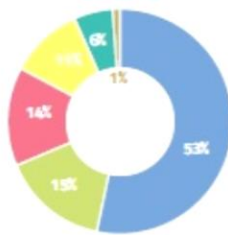
En 2016, les services de l'Etat ont réalisé un ensemble d'actions portant sur la prévention, la sensibilisation et la formation à la sécurité routière. Ainsi, 105 actions ont été menées dont 47 financées au titre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR), avec notamment l'implication de multiples acteurs œuvrant dans la lutte contre l'insécurité routière.

Ces actions ont permis de sensibiliser le grand public et plus spécifiquement le milieu scolaire, les seniors, les motards et les salariés. Elles ont porté notamment sur les comportements à risques, le non-respect des règles, l'alcool et la vitesse.



## INFRACTIONS relevées dans l'Yonne

En 2016



Vitesse (hors CSA)	5 691	Calentures	581
Alcool	1 642	Stupéfiants	581
Priorité	1 488	Casques	118

### INFRACTIONS ET SANCTIONS

- Alcool 0,20 g/l (permis probatoire) :	6 pts	ET	135 €
- Alcool 0,50 à 0,79 g/l :	6 pts	ET	135 €
- Alcool 0,80 g/l ou plus :	suspension de permis + 6 pts	ET	4 500 €
- Stupéfiants :	suspension de permis + 6 pts	ET	4 500 €
- Refus de priorité (y compris feux rouges, stop et cédait le Passage) :	4 pts	ET	135 €
- Non respect des distances de sécurité :	3 pts	ET	135 €
- Non port de ceinture ou casque :	3 pts	ET	135 €
- Téléphone portable ou oraillette au volant :	3 pts	ET	135 €
- Non Usage des clignotants :	3 pts	ET	135 €
- Dépassement de la vitesse 1 à 19 km/h :	1 pt	ET	135 € maximum
- Dépassement de la vitesse 20 à 29 km/h :	2 pts	ET	135 €
- Dépassement de la vitesse 30 à 39 km/h :	3 pts	ET	135 €
- Dépassement de la vitesse 40 à 49 km/h :	4 pts	ET	135 €
- Dépassement de la vitesse 50 km/h ou plus :	6 pts	ET	1 500 €
- Franchissement ligne continue :	3 pts	ET	135 €
- Dépassement dangereux :	3 pts	ET	135 €

Depuis juillet 2015, les plans de contrôle automatisés, jusqu'alors limités à l'utilisation des radars fixes et mobiles, sont complétés avec la mise en service de radars déplaçables, par de nouveaux concepts de contrôle :

- la protection des chantiers et des zones temporaires de dangers
- la protection d'itinéraires hors agglomération par radar leurre



## LES RADARS dans l'Yonne

- > 2 RADARS DE FRANCHISSEMENT DE PASSAGE À NIVEAU mis en service en juillet 2012
- > 31 RADARS AUTOMATIQUES FIXES dont 3 RADARS DOUBLE SENS installés progressivement depuis 2004
- > 7 RADARS AUTOMATIQUES EMBARQUÉS utilisés par les forces de l'ordre
- > 2 RADARS MOBILES NOUVELLE GÉNÉRATION mis en service en avril 2014 et février 2016

L'ensemble des radars a relevé près de 110 000 infractions pour l'année 2016 SOIT UNE MOYENNE DE 300 INFRACTIONS PAR JOUR (+4% par rapport à 2015).

### FONCTIONNEMENT DU RADAR AUTONOME

Le radar autonome, actuellement en cours de déploiement (environ 250 exemplaires en service), ne nécessite aucun raccordement filaire pour fonctionner. Ce radar est donc particulièrement adapté pour sécuriser les zones de travaux et de dangers temporaires. Il peut être déplacé d'un emplacement à un autre, et donc introduire une incertitude sur le lieu du contrôle.

C'est un radar qui combine de nombreuses technologies puisqu'il contrôle les vitesses pratiquées dans les deux sens de circulation (même si la vitesse maximum autorisée est différente dans l'un des deux sens), identifie la voie de circulation du véhicule en excès de vitesse ou encore différencie les véhicules légers des poids-lourds.

Comme tous les radars fixes en France, il est signalé par un panneau de type SR3c2 "Contrôles automatiques - sur toute la longueur du chantier".

# Art-Déco-Ball

**Déco et sculpture avec ballons**
  
**Lâcher de ballons**
  
**Artificier** K4-C4-T2n2
   
 Mariage, anniversaire, inauguration...
   
 (Particuliers, associations, entreprises...)

**89510 VERON**      **bernard.cornu@bbox.fr**      **07 60 77 29 89**

## Bibliothèque Municipale de Dixmont

La municipalité a choisi de transformer et déplacer la bibliothèque existante en une bibliothèque jeunesse, qui accueillera des enfants de tous âges, de bébé à adolescent. L'idée est d'en faire une bibliothèque vivante avec des animations, des lectures orales pour les plus petits, des nouveautés en matière de littérature jeunesse et d'en faire profiter nos écoles.

Les enfants pourront venir profiter d'un endroit accueillant, où ils pourront lire et emprunter des ouvrages, anciens comme récents, profiter des animations, le tout, gratuitement.

Nous vous accueillerons à partir du **mercredi 11 octobre 2017 à l'étage de la mairie,**

- les lundis et jeudis de 16h30 à 18 h 30,
- les mercredis de 9h30 à 12h.

Une animation (lecture simple ou avec support visuel) sera proposée tous les mercredis à 10h.

Vous y trouverez des romans (de la première lecture au adolescents) des documentaires, des livres de recettes de cuisine pour enfant, des BD, des Mangas, etc...

Vous pourrez suivre l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook « bibliothèque municipale de Dixmont », alors n'hésitez pas à venir vous y abonner.

Si vous avez envie de venir faire une lecture aux enfants ou une autre animation autour du livre, même occasionnellement, merci de contacter Mme Stéphanie Berthot au 06.30.39.17.60 ou par mail à l'adresse suivante : [bibliotheque.dixmont@gmail.com](mailto:bibliotheque.dixmont@gmail.com).

Vous pouvez aussi nous faire part de vos envies, nous sommes à votre écoute.



*Le salon de Flo*  
*Coiffure Mixte*

*4 rue D'ichtal*  
*89500 Dixmont*


**03.86.64.13.67**

*Avec ou sans Rdv / Hommes - Femmes - Enfants* 




Didier LEFEVRE  
 Agent Général

15 rue Carnot  
 89500 VILLENEUVE SUR YONNE  
 Tél. 03 86 87 16 99  
 E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr  
 N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr



S.A.R.L.

**KALLENKOOT HORTICULTEURS**  
 FLEURISTERIE - JARDINERIE

La passion de la terre  
 Le JOLI MONDE 

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE  
 Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

# **DROIN & Fils**

*Entreprise de Peinture*

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE  
 - POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT- PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -  
 AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93  
 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES  
 sarl.droin@orange.fr

# BOULANGERIE-PÂTISSERIE

## LE FOURNEAU

*spécialité de pains au levain et bio*

*16 rue Carnot 89500*

*Villeneuve sur Yonne*

03 86 87 15 05

06 35 76 62 85



*présent sur les marchés de sens de  
villeneuve sur yonne ainsi qu'à Dixmont*

## AUDITION CONSEIL

### Ludovic Digue

vosre spécialiste de l'audition à Saint-Denis-les-Sens

20 ANS D'EXPÉRIENCE



Ludovic DIGUE,  
Audioprothésiste indépendant diplômé d'Etat  
Diplôme universitaire d'audiophonologie de l'asnfart, Paris VI,  
Diplôme universitaire d'audiologie audioprothétique  
approfondie, Lyon I

### AUDITION CONSEIL

Ludovic Digue

LEADER LOCAL  
DE LA CORRECTION AUDITIVE

3, impasse Saint-Vincent  
89 1 00 ST-DENIS-LES-SENS

03 86 83 89 89

**SUR RENDEZ-VOUS.**

Ouvert du lundi au vendredi 8h - 12h30  
et 13h30 - 19h et le samedi de 9h à 13h

[www.auditionconseil.fr](http://www.auditionconseil.fr)

TEST<sup>(1)</sup>  
AUDITIF  
et ESSAI<sup>(2)</sup>  
GRATUITS



(1) test non médical (2) sur prescription médicale

chauss'  
ELEGANCE

CHAUSS'ELEGANCE

50 rue Carnot

89500 villeneuve/yonne

Tél : 09 75 40 89 59

Toute l'actualité,  
les nouvelles collections,  
les promotions sur

[www.horizon-icaunais.com](http://www.horizon-icaunais.com)



**NUMEROS D'URGENCE :** **15** SAMU **18 ou 112** POMPIERS **17** POLICE  
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

**DEFIBRILLATEUR :**

**RAPPEL :** Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

**MAIRIE 7 rue de la Mairie** ..... **03 86 96 02 13**  
**Fabien COULAUD 7 rue de l'église**..... **03 86 96 01 63**  
**Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers**..... **06 78 48 62 82**

**ASSISTANTE SOCIALE :**

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain  
Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens ..... **03 86 83 67 00**

**CONCILIATEUR :** Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous.....**03.86.83.91.00**  
auprès du Tribunal d'Instance de SENS  
Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

**SOS FEMMES BATTUES** ..... **3919**

**ENFANCE MALTRAITEE** ..... **0 800 054 141 ou 119**

**SAMU SOCIAL**..... **115**

**EDF**..... **0 810 333 089**

**SERVICE D'EAU POTABLE :** ..... **03 86 65 21 51**

**ASSAINISSEMENT :** ..... **03 86 86 46 98**

**SM FOURRIERE DU SENONAIS :**

Hameau Les Cholets 89100 NAILLY ..... **03 86 97 09 92**  
En dehors des heures d'ouverture du secrétariat..... **06 08 27 05 56**  
Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne..... **03 86 87 11 17**

**ADIL :** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ..... **03 86 72 16 16**  
58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : [www.adil.org/89](http://www.adil.org/89)

**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE** (Villeneuve sur Yonne)..... **03 86 96 56 46**  
Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles ..... e-mail : [asso.am89@wanadoo.fr](mailto:asso.am89@wanadoo.fr)

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL** (ADMR)..... **03 86 53 58 58**  
56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex ..... e-mail : [info.fede89@admr.org](mailto:info.fede89@admr.org)

**INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/Mme Sabine JAGET** à DIXMONT ..... **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins  
Contact : Mairie de DIXMONT  
7 rue de la Mairie  
89500 DIXMONT



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR  
26, boulevard Kennedy  
89100 SENS  
Tél. 03 86 65 04 78  
Fax 03 86 65 07 84

E-mail : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)  
Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)  
Dépôt légal à la parution

## MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire	03.86.96.09.98/06.19.97.58.88
Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint	03.86.96.08.71
Henri CHICOUARD, 2ème adjoint	03.86.96.07.22
Denise SIMON, 3ème adjoint	03.86.96.02.27
Monique MOLLENS, 4ème adjoint	03.86.96.01.83

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Mme Marie-Joseph JARDIN

### TARIFS

**Résidents de la commune** : du lundi au dimanche  
140 € par période de 24h et 60 € par journée supplémentaire

**Résidents hors commune** : du lundi au dimanche  
200 € par période de 24h et 75 € par journée supplémentaire

La consommation électrique sera facturée

1 journée de location de 9h à 9h le lendemain

Contactez la Mairie au 03.86.96.02.13

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### Pour toutes demandes relatives :

- Facturation, relevés d'index, branchements, fuites ....

Direction de l'Eau

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : [eau@grand-senonais.fr](mailto:eau@grand-senonais.fr)

- Branchements d'eaux, SPANC ...

Direction de l'Assainissement

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : [spanc@grand-senonais.fr](mailto:spanc@grand-senonais.fr)

## ORDURES MENAGERES

Pour tout renseignement prenez contact avec les ambassadeurs du tri :

Tel : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : [ambassadeursdutri@grand-senonais.fr](mailto:ambassadeursdutri@grand-senonais.fr)

Jours des collectes sélectives et ordures ménagères :

- Collecte sélective les mardis de semaine paire entre 3h00 et 13h00
- Collecte des ordures ménagères les jeudis entre 3h00 et 13h00

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	de 14h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi	de 14h30 à 19h
Vendredi	de 9h30 à 13h
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois	de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

E.mail : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)

Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi	de 14h30 à 17h30
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de	de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 12h00

Mme BERTHOT Stéphanie

Tél : 06.30.39.17.60

E-mail : [bibliothèque.dixmont@gmail.com](mailto:bibliothèque.dixmont@gmail.com)

## VIE PAROISSIALE

Maison Paroissiale,

6 rue Pierret – 89500 VILLENEUVE S/ YONNE

Tél. : 03.86.87.15.03

**Permanence du prêtre Daniel Rousseau** : Vendredi 10h30 - 18h30

**Permanences d'accueil** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 ;  
le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30

### Messes en semaine :

Chapelle de l'Hôpital : Mercredi à 16h00

Eglise Notre-Dame de Villeneuve : Vendredi à 10h00

## CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons

Pour les véhicules, veuillez contacter la Mairie au **03.86.96.02.13**

## ECOLE MATERNELLE

et **PRIMAIRE DE DIXMONT**

03.86.96.02.15

**ECOLE PRIMAIRE LES BORDES** 03.86.96.06.78

### SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Président : Benoît GAMBIER 03.86.96.07.86

Vice-président : Claude HAUER 06.33.24.67.39

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : [sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr](mailto:sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr)

## ASSISTANTES MATERNELLES

DEMARD Nathalie	29 rue Blanche	03 86 64 01 98
EVEZARD Jocelyne	9 rue Blanche	03 86 96 00 33
GRENOT Véronique	8 rue du Gumery	03 86 96 08 20
JACQUET Sandrine	12 rue de la Mairie	03 86 96 03 24
PERRAUT Dominique	8 rue des Chevaliers	03 86 96 01 99
BUNELLE Cindy	8 rue Saint Protais	09 50 27 43 61
CARRIER Murielle	4 chemin des Bourbons – La Grande Hâte	



**Est**

**TRAVAUX ROUTIERS - VRD  
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE  
TRAVAUX PARTICULIERS**

Agence YONNE  
48, chemin des Ruelles  
89380 APPOIGNY  
Tél. : 03 86 53 59 50 - Télécopie : 03 86 53 59 51  
[yonne@colas-est.com](mailto:yonne@colas-est.com)

Secteur de SENS  
Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3  
89100 MALAY LE GRAND  
Tél. : 03 86 87 69 25 - Télécopie : 03 86 87 69 34

**CHRONO TP 89**



**Travaux de Terrassement  
et d'Assainissement**

**Travaux Publics**

**Démolition**

**89500 DIXMONT**

**03 86 88 95 19**

*Votre professionnel  
de l'électricité*

**Dépannage - Rénovation - Neuf**  
**Mise en conformité - Motorisation de portail**  
**Particulier - Industriel**



# PASCAL VASSARD

*20 ans d'expérience à votre service*

Chemin de la Vallée des Ghénins  
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55  
Port. 06 73 67 46 51

*Fraîcheur  
Saveurs - Tradition  
Qualité*



**Pizz'a fab**



**Rue du Commerce**  
**89500 VILLENEUVE/YONNE**

**Lundi - Mardi**  
**Jeudi - Samedi :**  
**18h - 21h30 et +**

**Mercredi**  
**et Vendredi :**  
**11h - 13h30**  
**18h - 21h30**

**03 86 83 19 66**



**Pizzas  
à emporter**

**PAIEMENT  
CB OU ESPÈCE  
UNIQUEMENT**

**Retrouvez-nous  
près de chez vous !**



**Lundi**  
17h30 - 21h

**DIXMONT**  
Rue d'Eichtal

**Mercredi**  
17h30 - 21h

**VERLIN**  
Place de l'Eglise

**Mardi**  
17h30 - 21h

**GRON**  
Grande-Rue

**Jeudi**  
17h30 - 21h

**ETIGNY**  
Grande-Rue

**07 71 81 39 62**